

Prendre congé, s'en aller. || *Prendre la mouche*, se fâcher. || *Prendre son temps*, ne point se presser. || *Prendre son parti*, se résigner. || *Prendre ses mesures*, employer des moyens pour réussir. || *Prendre la fuite*, s'enfuir. || *Prendre du corps*, grossir. || *Prendre les devants*, partir avant quelqu'un; se disculper ou avouer sa faute adroitement avant d'être accusé. || *Prendre l'air*, se promener. || *Prendre patience*, patienter. || *Prendre le change*, se tromper. || *Prendre au mot*, accepter tout de suite. || *Prendre à témoin*, invoquer le témoignage de. || *Prendre à cœur*, s'affecter sérieusement d'une chose. || *Prendre la mer*, s'embarquer. || *Prendre en main*, diriger. || *Prendre mal*, se fâcher de. || *Prendre fait et cause pour qqn.*, intervenir en sa faveur. || *Prendre en pitié qqn.*, ressentir pour lui du dédain ou de la compassion. || V.N. *Prendre racine*, cette plante a très bien pris. || S'épaissir, se cailler: la présure fait prendre le lait. || Fig. Arriver, saisir: la fièvre lui a pris. || Réussir: ce livre n'a pas pris. || Faire impression: une odeur qui prend au nez. || SE PRENDRE, vpr. S'accrocher: ma manche s'est prise aux buissons. || Se figer, se cailler, geler: la rivière se prend. || Être employé: ce mot se prend dans plusieurs acceptions. || Se prendre de vin, s'enivrer. || Se prendre d'amitié, concevoir de l'amitié. || Se prendre de paroles, se quereller. || S'en prendre à quelqu'un, le rendre responsable. || A TOUT PRENDRE, loc. adv. Tout bien examiné.

Préneste, V. de l'Italie ancienne, aujourd'hui Palestrina, à 39 km. E. de Rome.

preneur, euse, s. Celui, celle qui a l'habitude d'user de: *preneur de tabac*. || Qui prend: *preneur de rats*. || Celui qui prend une maison à loyer, une terre à ferme, etc.

prénom, sm. Le nom qui, chez les Romains, précédait le nom de famille et distinguait chaque particulier: *César portait le prénom de Caius*. || Aujourd'hui, nom de baptême.

prénommer, va. Donner pour prénom: on l'a prénommé Louis. || Nommer auparavant.

prénotion, sf. Connaissance superficielle d'une chose. || Connaissance anticipée.

préoccupation, sf. Disposition d'un esprit occupé d'un seul objet à l'exclusion de tout autre. || Prévention d'esprit.

préoccupé, ée, adj. Occupé fortement, absorbé par quelque chose.

préoccuper, va. Occuper fortement l'esprit: cette affaire me préoccupe. || Prévenir l'esprit de quelqu'un, en lui donnant quelque impression défavorable: un juge ne doit pas se laisser préoccuper.

préopinant, sm. Celui qui opine avant un autre.

préopiner, vn. (l. *opinari*, donner son avis.) Opiner avant quelqu'un.

préordination, sf. Ordre établi à l'avance.

préordonner, va. Ordonner, disposer à l'avance.

préparateur, sm. Celui qui prépare quelque chose. || Personne qui prépare à un professeur de physique ou de chimie les choses nécessaires aux expériences de son cours.

préparatif, sm. Apprêt, action de préparer; *préparatifs de voyage*.

préparation, sf. Action de préparer, de se préparer. || Manière de préparer certaine chose; la chose préparée: *préparation anatomique*.

préparatoire, adj. 2 g. Qui prépare: *procédures préparatoires*. || Qui sert à préparer, où l'on prépare: *cours, école préparatoire*. || SM. Ce qui est comme une préparation.

préparer, va. (l. *parare*, disposer.) Apprêter: *préparer le dîner*. || Mettre en état: *préparer un logement*. || Rendre prêt, disposer:

préparer les esprits. || Apprendre, étudier, méditer: *préparer un discours*.

prépondérance, sf. Supériorité d'autorité, de crédit, de considération.

prépondérant, ante, adj. Qui a plus de poids, d'autorité, de crédit: *homme prépondérant*. || *Voix prépondérante*, qui l'emporte en cas de partage.

préposé, ée, adj. et s. Commis: *les préposés de l'octroi*.

préposer, va. Commettre, établir qqn. avec autorité, avec pouvoir de faire quelque chose, d'en prendre soin.

prépositif, ive, adj. Qui a rapport à la préposition: *particule prépositive*. || *Locution prépositive*, qui a la valeur et l'emploi d'une préposition.

préposition, sf. (l. *præ*, devant; *ponere*, placer.) Gram. Mot invariable qui sert à marquer le rapport d'un mot avec un autre.

prépositivement, adv. En forme de préposition: *employer un mot prépositivement*.

prérogative, sf. (l. *rogare*, demander.) Privilège, avantage attaché à certaines fonctions, à certaines dignités. || Faculté particulière: *la parole est la prérogative de l'homme*.

près, adv. (l. *pressus*, serré contre.) Marque le voisinage: *sa maison est près*. || DE PRÈS, loc. adv. A très peu de distance: *regarder de près*. || Serrer qqn. de près, le poursuivre vivement. || A cela près, excepté cela. || A beaucoup près, il s'en faut beaucoup. || A peu près, environ, presque. || S. *Se contenter d'un à peu près*.

|| PRÈS DE, prép. Dans le voisinage de. || Sur le point de: *près de partir*. || Presque: *il y a près d'un mois*.

présage, sm. (l. *sagus*, devin.) Signe par lequel on juge de l'avenir. || Conjecture, augure bon ou mauvais qu'on tire de ce signe.

présager, va. (c. *juger*.) Indiquer, annoncer une chose à venir. || Conjecturer ce qui doit arriver.

présalé, sm. Pâturage submergé quelquefois par l'eau de mer. || Mouton engraisé dans les prés-salés.

Presbourg, 50 000 h. V. de Hongrie, sur le Danube, à 65 km. E. de Vienne; 66. Traité de paix entre la France et l'Autriche (1805). (Carte, V. Pl. VI.)

presbyte, s. 2 g. (g. *presbutés*, vieillard.) Qui voit mieux de loin que de près, à cause de l'aplatissement du cristallin. || OTR. *Myope*.

presbytéral, ale, adj. Qui appartient à l'ordre de prétrise.

presbytère, sm. (v. *prêtre*.) Maison destinée au curé de la paroisse.

presbytérianisme, sm. Doctrine, secte des presbytériens.

presbytérien, ienne, s. En Angleterre, membre d'une secte protestante qui n'admet que des ministres tons égaux, sans aucun évêque. || OTR. *Épiscopaux*.

presbytisme, sm. Etat du presbyte.

prescience, sf. Connaissance de ce qui doit arriver, l'un des attributs de Dieu. || Science innée, antérieure à l'étude.

prescient, iente, adj. Qui a la prescience d'une chose, des événements futurs.

Prescott, (1796-1859.) Historien américain: *Conquête du Mexique, du Pérou*.

prescriptibilité, sf. Droit. Qualité de ce qui est prescriptible.

prescriptible, adj. 2 g. *Jurisque*. Qui peut être prescrit: *droits prescriptibles*.

prescription, sf. *Jurisque*. Ordonnance, précepte. || Moyen d'acquiescir ou de se libérer au bout d'un certain temps et sous les conditions déterminées par la loi.

prescrire, va. (c. *écrire*.) Ordonner: *prescrire un remède*. || Acquiescer par prescrip-